






Grippe aviaire suspectée ou confirmée chez les bovins laitiers

Mesures de protection pour les travailleurs et travailleuses

- ⚙ Lorsque des bovins laitiers sont infectés par l'influenza aviaire H5N1, les animaux avec ou sans signe de la maladie peuvent excréter le virus dans leur lait, leurs sécrétions nasales et leur urine.
- ⚙ La transmission du **virus de l'influenza aviaire H5N1** aux humains se fait par :
 - **contact direct**
 -  Éclaboussures
 -  Se toucher le visage
 - **contact indirect**
 -  Objets contaminés
 - 
 - **l'air**
 -  Respirer des gouttelettes et / ou des aérosols
- ⚙ Plus le virus se transmet entre animaux et humains, plus il risque de se modifier et de devenir plus transmissible et dangereux, d'où la nécessité d'agir.
- ⚙ Bien que la transmission aux humains soit rare et que la majorité des cas présentent des symptômes légers, quelques cas ont présenté des complications sévères.

1 Symptômes possibles chez l'humain

- Rougeurs à l'œil (conjonctivite)
- Nez congestionné ou qui coule
- Mal de gorge
- Fièvre
- Toux
- Douleurs musculaires

Complications possibles : pneumonie, insuffisance respiratoire ou décès

2 Mesures de protection

Respecter les mesures de biosécurité rehaussées

- ✗ Ne pas se toucher les yeux, le nez et la bouche
- ✗ Ne pas boire du lait cru
- ✓ Faire l'hygiène des mains régulièrement avec de l'eau et du savon (sinon avec une solution hydroalcoolique d'au moins 60 % d'alcool)
- ✋ Limiter l'accès à l'étable, et limiter les activités aux tâches essentielles et le temps passé dans l'étable
- ↔ Lorsque possible, rester à distance des vaches, du lait cru et des éclaboussures
- ✓ Nettoyer et désinfecter les surfaces régulièrement en utilisant un produit recommandé par l'équipe québécoise de contrôle de maladies avicoles (voir : www.eqcma.ca/maladies-avicoles/desinfectants)
- ✓ Modifier les tâches afin de réduire le risque d'éclaboussures (ex. : prise d'échantillon de lait) ou de remettre le virus en suspension dans l'air (ex. : nettoyage avec jet d'eau)

- ✓ Porter un **équipement de biosécurité de base** (gants + survêtement + bottes)
- ✓ Porter un équipement de protection individuelle selon l'évaluation du risque (section 3 →)
















Grippe aviaire suspectée ou confirmée chez les bovins laitiers

Mesures de protection pour les travailleurs et travailleuses

3 Situations de travail à risque de transmission du virus

Bien que le risque de transmission aux humains soit faible, les travailleurs en contact étroit ou prolongé avec des bovins infectés ou avec des environnements contaminés sont à risque plus élevé d'infection.

NIVEAU DE RISQUE

RISQUE MOYEN ▲	RISQUE ÉLEVÉ ▲▲	RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ ▲▲▲
<p>EXPOSITION AUX BOVINS SANS RISQUE D'EXPOSITION AU LAIT  </p>	<p>SANS EXPOSITION AUX BOVINS RISQUE D'EXPOSITION AU LAIT  </p>	<p>EXPOSITION AUX BOVINS RISQUE D'EXPOSITION AU LAIT  </p>
<ul style="list-style-type: none"> À plus de 2 mètres d'un bovin avec signes cliniques dans un espace intérieur partagé entre tous les bovins À moins de 2 mètres d'un bovin sans signes cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> Contact direct avec du lait (ex. : éclaboussures dans les yeux) Contact indirect avec du lait (ex. : toucher à un objet contaminé, puis se toucher les yeux) Exposition au lait par l'air (ex. : nettoyage avec jet d'eau des surfaces contaminées) 	<ul style="list-style-type: none"> Avec risque d'exposition à du lait d'un bovin avec ou sans signe clinique À moins de 2 mètres d'un bovin avec signes cliniques Espace intérieur fermé avec bovins avec signes cliniques uniquement
<p>RISQUE MOYEN</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Recommandés</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Suggéré</p> </div> </div> <p>* Si risque d'éclaboussures de lait : Favoriser la visière plutôt que des lunettes étanches</p>	<p>RISQUE ÉLEVÉ</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Recommandés</p> </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <p>* Si risque d'éclaboussures de lait : Favoriser la visière plutôt que des lunettes étanches</p> <p>‡ Si risque d'exposition au lait par l'air : L'ajout du masque de type N95 est recommandé.</p>	<p>RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Recommandés</p> </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div> <p>* Si risque d'éclaboussures de lait : Favoriser la visière plutôt que des lunettes étanches</p>

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Le port du masque de type N95 doit être encadré par un programme de protection respiratoire qui inclut des essais d'ajustement. Il doit être bien ajusté au visage (barbe rasée), et changé s'il est mouillé, souillé ou endommagé. Consulter : www.santeau travail.qc.ca/web/rpsat/dossiers/protection-respiratoire/documentation-de-base



Pour retirer l'équipement de protection, il est recommandé, dans l'ordre, de :
nettoyer les bottes → enlever les bottes → enlever le survêtement → enlever les gants → effectuer l'hygiène des mains → enlever la protection oculaire et masque → refaire l'hygiène des mains

4 En cas de symptômes

Surveiller l'apparition de symptômes pour 10 jours suivant votre dernière exposition au(x) bovin(s) infecté(s) ou leurs sous-produits contaminés (ex. : lait). **En cas de symptômes :** Contacter Info-Santé (811), en mentionnant avoir été en contact avec des bovins ou leurs sous-produits contaminés (ex. : lait).

